

SPORT-SANTÉ à Lamarche

ET SI VOUS PRATIQUIEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À VOTRE SANTÉ ET VOTRE CONDITION PHYSIQUE ?



L'association APS Vosges, reconnue Maison Sport-Santé, vous accompagne à (re)trouver un mode de vie actif pour rester en bonne santé et trouver une activité adaptée à vous.

Après une prescription de votre médecin, l'association vous propose d'abord un bilan individuel permettant d'évaluer votre condition physique, puis des séances encadrées à Lamarche avec un professionnel de l'activité physique adaptée. Selon vos besoins, APS Vosges peut également vous conseiller et vous orienter vers des structures sportives labélisées afin de vous garantir une pratique régulière, adaptée et sécurisée.

Ces accompagnements sont réalisés dans le cadre des dispositifs « Prescri'mouv » (www.prescimouv-grandest.fr/) et « Prévention de la Perte d'autonomie » (en partenariat avec la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie des Vosges). Ils sont accessibles pour les personnes atteintes d'une affection de longue durée, de troubles musculosquelettiques, d'un covid long, d'obésité (IMC>30) ou encore pour les personnes inactives de + 60ans. Le bilan individuel est pris en charge financièrement. La suite de l'accompagnement peut nécessiter, selon les cas, une participation financière de la part du patient.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, OU POUR PRENDRE VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS, N'HÉSITEZ PAS À
NOUS CONTACTER : WWW.APSVOSGES.FR – CONTACT@APSVOSGES.FR – 03.29.61.26.25